

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 17 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix sept novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14/11/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : CROUZET Louise
GARNOT Pascal donne procuration à GUTHON Bernard
DUSSERT Sandrine donne procuration à DIEUDONNE Laurent

Délibération N° 2017- 50 : Règlement de la salle du Traversant

Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place du règlement pour la location de de la salle du Traversant.

Il sera demandé une attestation d'assurance et deux chèques de caution

- 300,00€ pour le matériel
- 100,00€ pour le ménage

Un état des lieux sera réalisé avant et après.

Les tarifs appliqués seront les suivants :

- Gratuit pour les habitants du Freney d'Oisans et les associations ayant leur siège social sur la commune.
- Pour les personnes extérieures et associations à la commune :
 - ✓ 200,00€ pour une soirée
 - ✓ 100,00€ pour la demie – journée
 - ✓ 200,00€ pour la journée
 - ✓ 300,00€ pour le week end.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibérer :

- **APPROUVE** le règlement de la salle du Traversant
- **APPROUVE** le coût de location de 250,00€ pour les associations extérieures à la commune, et la mise à disposition gratuite pour les résidents et associations du Freney.

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

